



Chemise de Loupée

Cette petite chemise est des plus simples à faire, elle ne comporte qu'un patron, celui de l'empiecement; le corps de la chemise étant droit fil. Ce patron donne la moitié de l'empiecement du devant. Il faut donc tailler avec l'étoffe double. L'empiecement du dos est semblable, on taille le patron une seconde fois. Avant de tailler ce petit empiecement, le calquer sur l'étoffe, puis suivre

tous les contours, encolure et emmanchures, à l'aide d'un point de boutonnière en coton de couleur. Choisir, bien entendu, du coton lavable, la chemise étant destinée à être blanchie.

Le corps de la chemise, qui est une bande droit fil, se monte à l'empiecement, en fronçant la chemise sous une couture rabattue. C'est l'empiecement qui rabat sur la partie froncée.

On souligne cette couture rabattue par un point devant, en coton de couleur, comme pour les emmanchures et l'encolure.

Le bas de la chemise mesure 9 centimètres de haut sur 28 centimètres de large.

Cette petite chemise se boutonne sur chaque épaule au moyen de deux brides et de deux boutons. Comme tissu, employer de la percale, du linon de coton, de la batiste ou du shirting fin; Ce sont les étoffes les plus employées en lingerie.

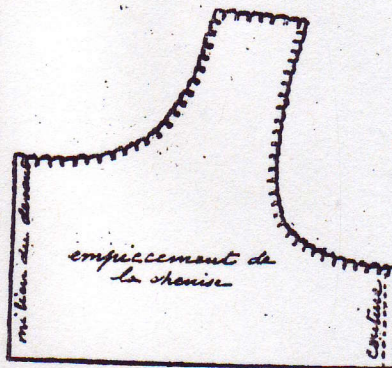
Ce patron peut également servir pour faire un joli tablier-blouse de maison, destiné à protéger la robe.

En ce cas, le tailler en linon à fleurs, en mousseline, en crêtonne fleurie ou en crépon, et choisir des teintes un peu vives, parce qu'elles seront moins salissantes.

Le bleu canard, le cerise, le kaki, sont parmi les plus pratiques. La broderie sera faite d'un ton assorti au semis, ou tranchant sur le fond.

On peut aussi se servir de ce patron pour faire une petite robe

de dessous, sans manches, en flanelle, ou même pour une robe de dessous en serge ou en lainage, qu'on passera par-dessus une guimpe à manches, en crêpe de Chine ou en voile de soie assorti. On pourra, alors, remplacer ce point de boutonnière par un galon de soie ou un ruban, posé à cheval, bordant l'encolure et les emmanchures. A moins qu'on ne préfère une rangée de perles, ce qui serait très élégant.



SUZANNE RIVIÈRE.

LETTRÉ D'UNE TANTE

Mes enfants chéries,

Il y avait une fois une petite fille curieuse que rien ne pouvait guérir de ce déplorable défaut.

Ses chers parents avaient usé de tous les remèdes en leur pouvoir, tenté toutes les leçons possibles; rien n'empêchait la mignonne *Violaine* d'écouter aux portes, de fouiller dans les armoires, et de poser mille questions saugrenues sur tous les sujets imaginables et hors de sa compétence.

— Qu'est-ce que vous disiez avec tante Louise, maman? demandait-elle, lorsqu'elle avait surpris quelque bout de phrase alléchante. De quoi parliez-vous avec miss? Mademoiselle Laure est venue, pourquoi?... Et, grand-mère, que racontait-elle tantôt? Cela paraissait si amusant! Elle riait aux éclats!

— Je ne m'en souviens plus, répondait la jeune femme, mais en tout cas, je ne te le répéterai pas. Les conversations des grandes personnes ne sont pas faites pour être entendues par les enfants. Je l'ai dit plusieurs fois de ne point m'interroger, tu ne te corrigeras donc jamais de cette maudite curiosité!

Violaine faisait la moue. Elle se retirait dans sa chambre, boudait un peu et, subitement consolée, parlait à la découverte de nouveaux secrets.

Un matin, en entrant dans le salon, elle aperçut sa mère qui fangeait dans un délicieux coffret de bois rose, incrusté de nacre, divers paquets enrubannés.

— Oh! quelle jolie boîte... s'écria-t-elle, permettez, maman, que je la voie.

Mme Lourieux poussa brusquement le couvercle, qui se cabattit d'un coup sec.

— Non, mon trésor, je classe, là dedans, toutes sortes de papiers de famille, qui ne sont pas pour toi.

Ils appartenaient à ton grand-père et concernent uniquement ses intérêts.

— Laissez-moi ouvrir la cassette, alors, mère chérie, rien que pour regarder l'intérieur... Je ne toucherai pas à son contenu, je vous le promets.

— Non, mon enfant, tu es beaucoup trop indiscreète. Je te répète que je ne suis pas propriétaire, mais seulement dépositaire des lettres qu'elle renferme. Tu es une vilaine petite fille, et tu me fais une grosse peine en ne maîtrisant pas ton désir de tout connaître et de tout savoir.

Violaine humiliée par cette mesquinade, baissa le tête et...

restait sur le tiroir de la commode : rien n'était donc plus facile que de s'en emparer.

Aussitôt pensé, aussitôt fait. La fillette, grimpée sur un tabouret, atteignit l'étagère supérieure du chiffonnier et tira vers elle la bienheureuse cassette.

Quel bonheur! pensa-t-elle, elle n'est pas complètement fermée. Comment se fait-il que petite mère ait laissé entr'ouvert cet objet précieux!...

Et, soulevant le couvercle, elle posa la main sur les liasses de papiers soigneusement réunies.

Aussitôt un cri de douleur lui échappa : le dessus de la boîte, retombant de lui-même, meurtrissait la main fragile et l'emprisonnait étroitement.

Malgré la souffrance qui pâlisait ses joues, Violaine tenta d'arracher ses doigts menus à l'élan qui les brisait. Mais ce fut peine perdue. La boîte s'obstinait à rester à demi close.

Mon-Dieu, murmura la petite... Que vais-je devenir! Maman me punira, et... qui sait? on sera peut-être obligé de me couper le poignet!

A cette pensée, des cris de douleur lui échappèrent, elle se mit à hurler, attirant autour d'elle son institutrice et sa bonne, affolées...

Heureusement pour elle, Mme Lourieux n'était point encore partie. Un incident survenu au dernier moment l'avait retardée.

En entendant les plaintes de sa fille, elle se précipita comme les autres.

Maman, s'écria Violaine en l'apercevant, venez à mon secours, je vous promets que je ne serai plus curieuse!... je ne regarderai plus rien! je n'écouterai plus aux serrures, mais, je vous en conjure, délivrez-moi, sans qu'on soit obligé de me scier le bras!...

Il suffit d'un geste de la jeune femme pour libérer la main prisonnière... Elle n'avait aucun dommage, mais elle demeurait engourdie... et l'enfant tremblait de rester paralysée.

Ses parents la soignèrent et ne lui firent aucun reproche. Ils comprenaient que la terreur salutaire qu'elle avait éprouvée avait été, pour elle, une punition suffisante, qui l'empêcherait de recommencer.

Et ils pensèrent, avec raison, qu'elle était enfin guérie...

Violaine, rassurée sur le destin de ses doigts, préservés de tout dommage par l'heureuse intervention de sa chère maman, persévéra dans ses bonnes résolutions.